



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD
VILLE D'AJACCIO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

Le 25 janvier 2021 à 17h00 heures, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 19 janvier 2021 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :

Laurent Marcangeli, Caroline Corticchiato, Simone Guerrini, Pierre Pugliesi, Nicole Ottavy, Charles Voglimacci, Christophe Mondoloni, Aurélia Massei, Jean-Pierre Sollacaro, David Frau, Muriel Piera, Marie-Françoise Gaffory Fau, Danielle Antonini, Jean-Paul Carrolaggi, Jean-André Miniconi, Jean-Michel Simon, Jean-François Casalta, Vanina Angelini-Buresi, Julia Tiberi, Etienne Bastelica

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Stéphane Vannucci et Annie Costa-Nivaggioli à Jean Pierre Sollacaro, Rose-Marie Ottavy-Sarrola et Laetitia Maroccu à Nicole Ottavy, Jacques Billard et Marine Ponzevera à Charles Voglimacci, Jean-Pierre Aresu et Isabelle Jeanne à Christophe Mondoloni, Annie Sichi et Marine Schinto à Aurélia Massei, Dominique Carlotti et Alain Nicolai à Muriel Piera, Danielle Flamencourt et Camille Bernard à David Frau, Marie-Noëlle Nadal et Christelle Combette à Caroline Corticchiato, Jean-François Luccioni et Paul Mancini à Pierre Pugliesi, Philippe Kervella et Isabelle Falchi à Marie-Françoise Gaffory Fau, Marie-Antoinette Santoni-Brunelli et Sébastien Deliperi à Simone Guerrini, Christian Bacci et Pierre-Laurent Audisio à Laurent Marcangeli, Isabelle Feliciaggi à Jean-André Miniconi.

Etaient absents :

Stéphane Sbraggia, Emmanuelle Villanova, Basiliu Moretti, Alexandre Farina.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	20
Quorum :	16

Le quorum étant atteint, Aurélia Massei est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Visa Contrôle de légalité

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20210125-2021_011-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/01/2021

Affichage : 27/01/2021

Pour l'autorité compétente par délégation



Séance du lundi 25 janvier 2021

Délibération N° 2021/011

**Dépenses de fonctionnement réalisées dans le cadre de la
pandémie COVID-19 - Application de la circulaire NOR
TERB2020217C du 24 aout 2020**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée :

Des dépenses exceptionnelles liées à la crise sanitaire de la COVID-19 ont affecté les budgets de la Ville d'Ajaccio en 2020, notamment par leurs effets sur les équilibres budgétaires et sur la capacité d'autofinancement ainsi que sur la comparabilité des comptes par rapport aux exercices précédents.

La circulaire NOR TERB2020217C prévoit d'adapter le cadre budgétaire et comptable afin d'offrir des solutions de nature à répondre aux enjeux budgétaires :

- Assouplissement de la procédure d'étalement des charges avec la création d'un compte dédié afin de suivre les dépenses de fonctionnement donnant lieu à un étalement sur plusieurs exercices (5 ans),
- Création d'une annexe budgétaire permettant de retracer les dépenses liées à la crise,
- Assouplissement du dispositif de reprise des excédents de fonctionnement capitalisés.

Les dépenses de fonctionnement du budget de la Ville éligibles à l'étalement des charges sont les suivantes :

- Les dépenses directement liées à la gestion de la crise sanitaire : frais de nettoyage des bâtiments, frais liés au matériel de protection (n'ayant pas fait l'objet d'un cofinancement de la part de l'Etat), aux aménagements des accueils du public ... Les frais de personnel ne sont pas concernés par la circulaire,
- Les surcoûts induits sur les contrats de commande publique correspondant à des modifications des conditions économiques des contrats liées à la période de l'état d'urgence sanitaire,
- Les abondements de subventions d'équilibre aux budgets annexes résultant des effets de la crise sanitaire.

La période couverte par cette dérogation s'étend du 24 mars 2020 à la fin de l'exercice budgétaire 2020, journée complémentaire incluse. La circulaire prévoit une validation des dépenses retracées dans un état des mandats relatifs aux charges à étaler.

Les dépenses COVID sont les suivantes :

N°	Objet	Montant TTC
X003092/1	DISQUE DISTANCIATION	4 740,00 €
X002221/1	Borne distribution Gel	5 022,00 €
X002211/1	ACHAT EPI POUR LA LUTTE CONTRE LE COVID	5 035,08 €
X002835/1	021 PROTECTION PLEXI - COVID19	5 040,00 €
X006267/1	achat masques enfants jetables covid	5 222,25 €
X002138/1	BON004 EPI ANTI CORONAVIRUS	5 228,78 €
X002783/1	Achat de bobines d'essuie tout	5 472,00 €
X002415/1	Achat de produit désinfectant à destina	5 616,00 €
x002559	Cloisons de séparation	6 307,92 €
X003957/1	achat de 600 bobines essuie tout COVID	6 566,40 €
X002598/1	Achat de lingettes désinfectantes (covid	7 617,60 €

X006499/1	BON 004 NETTOYAGE DU 1611 20 AU 23 12 20	7 627,20 €
x002127/1	Gardiennage CTM	8 509,04 €
X002442/1	ACHAT DE 600 BOITES DE 100 PAIRES DE GA	8 862,00 €
X002545/1	Achat de désinfectant surface à destina	8 913,60 €
X002144/1	Gardiennage CTM DU 01 04 AU 15 04 2020	9 031,97 €
X002132/1	GANTS	9 360,00 €
X002201	VETEMENT COVID	9 458,18 €
X002734/1	Achat de masques FFP2 à destination de	9 890,63 €
X002139/1	Achat de masques chirurgicaux à destina	11 139,00 €
X002174/1	GEL HYDRO	11 652,00 €
X004061/1	BON 017 PLEXI POUR COVID	11 880,00 €
X005499/1	CTM MAI RAJOUT SURV MAGASIN CTM 31.05.20	12 847,97 €
X004938/1	100000 MASQUES CHIRURGICAUX	14 242,50 €
X002192	Gardiennage CTM DU 16 04 AU 10 05 2020	15 537,60 €
X004345/1	Achat de rouleaux d'essuie tout	16 182,00 €
X005175/1	1000 BIDONS DE GEL HYDROALCOOLIQUE	16 774,50 €
X005891/1	ACHAT DE GANTS COVID 19	20 678,00 €
X003260/1	Achat de gel hydro alcoolique	22 735,97 €
X007097/1	ACHAT DE GANTS COVID 19	23 210,00 €
X005851/1	100K MASQUES CHIRURGICAUX	25 668,00 €
X005958/1	60 COVID DIVERSES ECOLES SEPT A DEC	26 095,92 €
X005957/1	BON019 COVID DIVERSES ECOLES SEPT A DECE	27 560,78 €
X002166/1	MASQUES CHIRURGICAUX	28 412,34 €
X005959/1	BON43 COVID DIVERSES ECOLES SEPT A DEC	28 904,60 €
X006295/1	BON 008 DIFFERENTES ECOLES COVID	28 966,99 €
X005172/1	BOBINES ESSUIE TOUT COVID19	32 220,00 €
X002815/1	50 000 MASQUES	41 437,18 €
X002335/1	20 000 MASQUES MAAP	57 930,00 €
X002301/1	20000 MASQUES MAAP	63 300,00 €
X002158/1	MASQUES FFP2	117 000,00 €
X002175/1	ACHAT MASQUES MAAP	237 120,00 €
	SUBVENTION EQUILIBRE BUDGET STATIONNEMENT	270 000,00 €
	TOTAL	1 295 016,00 €

Les écritures budgétaires concernant l'application de la circulaire sont donc les suivantes :

	Dépenses		Recettes	
	Fonctionnement	011	1 025 016,00 €	74
65		270 000,00 €		
042/6812		233 368,70 €	042/791	1 166 843,50 €
Total	1 528 384,70 €		1 295 016,00 €	

	Dépenses		Recettes	
	Investissement	040/4818	1 166 843,50 €	040/4818
Total	1 355 284,03 €		271 056,81 €	

Les dépenses directement liées à la gestion de la crise sanitaire et comptabilisées au chapitre 011 s'établissent à **1 025 016€**.

L'Etat subventionne l'achat des masques durant la période du premier confinement soit **128 172,50€** au chapitre 74 (recettes).

Le budget annexe du stationnement est en déséquilibre en 2020, car ce service est gratuit durant les périodes de confinement. Une subvention d'équilibre depuis le budget principal vers le budget annexe de **270 000€** est nécessaire. Cette dépense est éligible à l'étalement des charges.

Les charges à étaler s'établissent donc à **1 295 016€**. Elles sont financées par la subvention « Etat » concernant les masques et par une recette d'ordre correspondant à la différence soit **1 166 843,50€** (chapitre 042).

En 2020, le budget de la Ville supporte 1/5^{ème} des dépenses non subventionnées **233 368,70€** inscrites en dépenses d'ordre (chapitre 042)

Les dépenses d'ordre sont croisées en investissement au chapitre 040. Ce jeu d'écriture comptable permet donc de basculer 4/5^{ème} de la charge COVID en investissement et de financer cette charge exceptionnellement avec de l'emprunt. Un emprunt de **1 M€** auprès de la Caisse d'Epargne a été contracté fin 2020 à cet effet.

IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL

De valider le tableau de dépenses de fonctionnement liées à la gestion de la pandémie de la COVID sur l'exercice 2020.

LE CONSEIL MUNICIPAL

**Ouï l'exposé de Monsieur Pierre PUGLIESI, adjoint délégué
Et après en avoir délibéré**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;
VU la circulaire NOR TERB2020217C du 24 août 2020 relative au traitement budgétaire et comptable des dépenses des collectivités territoriales et de leurs groupements visant à adapter temporairement le cadre budgétaire et comptable des collectivités (COVID-19) ;
Vu l'avis favorable de la commission municipal compétente en date du 25 janvier 2021 ;

VALIDE le tableau de dépenses de fonctionnement liées au COVID

N°	Objet	Montant TTC
X003092/1	DISQUE DISTANCIATION	4 740,00 €
X002221/1	Borne distribution Gel	5 022,00 €
X002211/1	ACHAT EPI POUR LA LUTTE CONTRE LE COVID	5 035,08 €
X002835/1	021 PROTECTION PLEXI - COVID19	5 040,00 €
X006267/1	achat masques enfants jetables covid	5 222,25 €
X002138/1	BON004 EPI ANTI CORONAVIRUS	5 228,78 €
X002783/1	Achat de bobines d'essuie tout	5 472,00 €
X002415/1	Achat de produit désinfectant à destina	5 616,00 €
x002559	Cloisons de séparation	6 307,92 €
X003957/1	achat de 600 bobines essuie tout COVID	6 566,40 €
X002598/1	Achat de lingettes désinfectantes (covid	7 617,60 €
X006499/1	BON 004 NETTOYAGE DU 1611 20 AU 23 12 20	7 627,20 €
x002127/1	Gardiennage CTM	8 509,04 €
X002442/1	ACHAT DE 600 BOITES DE 100 PAIRES DE GA	8 862,00 €
X002545/1	Achat de désinfectant surface à destina	8 913,60 €
X002144/1	Gardiennage CTM DU 01 04 AU 15 04 2020	9 031,97 €
X002132/1	GANTS	9 360,00 €
X002201	VETEMENT COVID	9 458,18 €
X002734/1	Achat de masques FFP2 à destination de	9 890,63 €
X002139/1	Achat de masques chirurgicaux à destina	11 139,00 €
X002174/1	GEL HYDRO	11 652,00 €
X004061/1	BON 017 PLEXI POUR COVID	11 880,00 €
X005499/1	CTM MAI RAJOUT SURV MAGASIN CTM 31.05.20	12 847,97 €
X004938/1	100000 MASQUES CHIRURGICAUX	14 242,50 €
X002192	Gardiennage CTM DU 16 04 AU 10 05 2020	15 537,60 €
X004345/1	Achat de rouleaux d'essuie tout	16 182,00 €
X005175/1	1000 BIDONS DE GEL HYDROALCOOLIQUE	16 774,50 €
X005891/1	ACHAT DE GANTS COVID 19	20 678,00 €
X003260/1	Achat de gel hydro alcoolique	22 735,97 €
X007097/1	ACHAT DE GANTS COVID 19	23 210,00 €
X005851/1	100K MASQUES CHIRURGICAUX	25 668,00 €
X005958/1	60 COVID DIVERSES ECOLES SEPT A DEC	26 095,92 €
X005957/1	BON019 COVID DIVERSES ECOLES SEPT A DECE	27 560,78 €
X002166/1	MASQUES CHIRURGICAUX	28 412,34 €
X005959/1	BON43 COVID DIVERSES ECOLES SEPT A DEC	28 904,60 €
X006295/1	BON 008 DIFFERENTES ECOLES COVID	28 966,99 €

X005172/1	BOBINES ESSUIE TOUT COVID19	32 220,00 €
X002815/1	50 000 MASQUES	41 437,18 €
X002335/1	20 000 MASQUES MAAP	57 930,00 €
X002301/1	20000 MASQUES MAAP	63 300,00 €
X002158/1	MASQUES FFP2	117 000,00 €
X002175/1	ACHAT MASQUES MAAP	237 120,00 €
	SUBVENTION EQUILIBRE BUDGET STATIONNEMENT	270 000,00 €
	TOTAL	1 295 016,00 €

VOTE

Par 37 voix pour et 8 abstention(s).

Abstention(s) : Danielle Antonini, Jean-Paul Carrolaggi, Jean-André Miniconi, Isabelle Feliciaggi, Jean-Michel Simon, Jean-François Casalta, Vanina Angelini-Buresi, Julia Tiberi

Conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, il est rappelé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Bastia dans un délai de 2 mois à compter de sa mesure de publicité.

Le tribunal administratif de Bastia peut être saisi via l'application "Télérecours citoyens", accessible depuis l'adresse ci-après : www.telerecours.fr

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.
(Suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE

Laurent MARCANGELI

The image shows the official circular stamp of the Municipality of Ajaccio, featuring a central emblem and the text 'MAIRIE D'AJACCIO'. Overlaid on the stamp is a large, stylized blue ink signature, which appears to be 'Laurent Marcangeli'. Below the signature is a horizontal blue line.